

CHARTRE

Réseau Taranis, pour une énergie durable et citoyenne en Bretagne

Le 7 octobre 2011.

Les participants au réseau, **porteurs de projets citoyens bretons**,

partagent l'idée que :

- les questions énergétiques représentent un défi majeur pour les générations présentes et futures, à l'échelle globale et locale
- les énergies renouvelables sont, par nature, locales et accessibles à tous et doivent donc faire l'objet de projets portés par les acteurs du territoire
- l'ensemble des citoyens doit pouvoir se réappropriier les questions relatives aux modes de production et de consommation de leur énergie

reconnaissent que :

- compte tenu de sa fragilité énergétique, la Bretagne se doit d'être une région exemplaire en matière de sobriété et d'efficacité énergétiques et de développement des énergies renouvelables sur son territoire pour une réelle « cohérence écologique »
- seule la mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire permettra à la Bretagne d'atteindre des objectifs ambitieux et de devenir un « pôle d'excellence écologique »

s'engagent à:

- développer les énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien, biomasse, micro-hydraulique, solaire thermique,...) de manière durable et volontaire
- mettre en œuvre des actions de sensibilisation visant la maîtrise de l'énergie (sobriété énergétique et efficacité énergétique) et la promotion des énergies renouvelables
- associer les habitants et/ou les collectivités locales de manière significative dans l'élaboration, le développement et le financement des projets d'énergies renouvelables
- créer, au travers de leur projet, de la richesse locale : matérielle (retombées économiques locales) et immatérielle (cohésion sociale et territoriale, participation des citoyens)

- choisir des règles de fonctionnement démocratiques, claires et transparentes
- mettre à disposition du réseau : retours d'expériences, bonnes pratiques, données de terrain, documents et informations utiles (statuts, contacts,...) afin de mutualiser les connaissances et compétences
- promouvoir le portage « citoyen » de projets de production d'énergies renouvelables et/ ou de maîtrise de l'énergie en accompagnant et soutenant l'émergence de tels projets en Bretagne
- favoriser la création de synergies avec d'autres réseaux régionaux